



DEMANDE DE PERMIS DE VEGETALISER

IDENTITE / COORDONNEES

Demandeur :

Nom :

Prénom :

Qualité : ☐ Particulier ☐ Association ☐ Entreprise ☐ Commerçant ☐ Autre, précisez

Adresse :

Email :

Téléphone :

Pour une demande de permis de végétaliser au droit d'une habitation :

Statut :

- ☐ Propriétaire
- ☐ Locataire (joindre l'accord du propriétaire)
- ☐ Copropriétaire (joindre copie de la résolution du conseil syndical ou de l'assemblée générale)

PROJET

Description du type de végétalisation :

- ☐ Végétalisation de façade (plantes grimpantes)
- ☐ Bacs ou pots végétalisés
- ☐ Pied d'arbre
- ☐ Jardinière suspendue
- ☐ Autre :

Adresse du lieu à végétaliser :

Description du projet de végétalisation :

Dimensions et superficie du projet :

Surface approximative (m²)

Dimensions (longueur, largeur, hauteur)

Emplacement précis :

Largeur de trottoir restante (si concerné) :

Choix des végétaux (espèces envisagées) :

Hauteur maximale envisagée des végétaux :

Système d'arrosage prévu :

Modalités d'entretien du dispositif :

Matériaux et équipements utilisés (bacs, treillis, jardinières, bordures, etc.) :

Informations complémentaires utiles à la compréhension du projet :

Croquis sommaire du projet :

Réservé à l'administration

Numéro de dossier : _____

Date de réception : ____ / ____ / ____

Avis technique :

- ☐ Favorable
- ☐ Favorable avec prescriptions
- ☐ Défavorable

Observations :

Décision :

- ☐ Accordé
- ☐ Refusé

Date :

Signature :

Pièces à fournir (à minima) :

- ☐ Plan de situation ou photographie du site concerné
- ☐ Croquis ou schéma du projet
- ☐ Accord du propriétaire (si locataire)
- ☐ Autorisation de la copropriété (le cas échéant)
- ☐ Charte de végétalisation de l'espace public signée

GIGNAC : CULTIVONS NOTRE VILLE ENSEMBLE

Guide pratique du permis de végétaliser

La Ville de Gignac vous accompagne pour ramener la nature au pas de votre porte. Devenez acteur de votre cadre de vie !

Pourquoi se lancer ?

- Fraîcheur : Baisser la température en été
- Biodiversité : Accueillir les papillons et les abeilles
- Esthétique : Embellir nos façades et nos places
- Lien social : Discuter entre voisins autour d'un arrosoir

QUI PEUT PARTICIPER ?

Tout le monde ! Que vous soyez habitant (propriétaire ou locataire), commerçant ou même une association de quartier, vous pouvez devenir jardinier de rue.

Une seule condition si vous n'êtes pas propriétaire il vous faut obtenir l'autorisation du propriétaire ou de la copropriété en amont.

💡 Le conseil en plus : Parlez-en à vos voisins ! Un projet partagé a encore plus de chances de réussir !

LES 3 OPTIONS



En façade

Faites grimper des végétaux sur votre façade ou sur un support (treillis, câbles).

La plantation se fait en pleine terre via une fosse (découpe du trottoir) réalisée par les services de la Ville.

En pot

Installez des bacs ou jardinières devant votre habitation ou votre commerce.

Solution idéale lorsque le sous-sol contient de nombreux réseaux ou lorsque la largeur du trottoir ne permet pas une plantation en pleine terre.

En pied d'arbre

Occupez l'espace de terre libre autour des arbres existants.

QUELLES SONT LES PERIODES IDEALES POUR PLANTER ?

Les périodes les plus favorables sont d'octobre à novembre et de mars à mai selon les espèces.

PRET A PLANTER ? VOTRE PROJET EN 5 ETAPES

💡 **JE CONCOIS** : J'imagine mon futur jardin de rue et je choisis mes plantes dans la palette conseillée.

📁 **JE DEMANDE** : Je dépose mon dossier en mairie (formulaire, croquis et photos).

Pour les projets en façade nécessitant la fixation d'un treillis, de câbles ou d'un autre support sur le bâtiment, je dépose également une déclaration préalable de travaux.

Si le dispositif surplombe le domaine public, une autorisation d'occupation ou de saillie pourra également être nécessaire.

🔍 **LA VILLE VALIDE** : Nos services vérifient la faisabilité technique sous 1 mois sauf cas particulier

✂️ **JE PLANTE** : Une fois mon permis reçu et la charte signée, je réalise mes plantations

🌸 **JE CULTIVE** : J'arrose, je paille et je profite de ce nouvel espace de nature partagé !

LES BONS REFLEXE POUR REUSSIR SON PROJET

- **RESPECTER L'ESPACE PUBLIC** : Je veille à ce que chacun puisse circuler facilement.

- Je laisse au moins 1,40m de passage libre.

- Aucune branche ou jardinière ne gêne le passage sous 2,40m de hauteur.

- Je ne bloque pas les accès ni les espaces de manœuvre.

Votre rue est étroite ou sans trottoir ? Pas d'inquiétude, la Ville étudiera votre projet au cas par cas pour trouver une solution adaptée !

- **ENTRETENIR SES PLANTATIONS** : Je prends soin de mes plantes ! Je taille régulièrement ce qui dépasse et je ramasse les feuilles mortes pour garder un trottoir propre.
- **JARDINER AU NATUREL** : Je bannis les pesticides et engrais chimiques. Pour mon jardin de rue, c'est désherbage manuel et amour de la biodiversité uniquement.
- **FAIRE VIVRE SON PROJET**:
 - Le permis est accordé pour 3 ans et reconduit tacitement. Je m'engage à entretenir régulièrement les plantations pendant toute sa durée.
 - Si je déménage ou si je ne peux plus entretenir mon espace, j'en informe la mairie et, si possible, je transmets le projet à un voisin volontaire.

BIEN CHOISIR SES PLANTES

Pour favoriser la biodiversité et garantir la réussite de votre projet, privilégiez des espèces adaptées au climat méditerranéen et peu gourmandes en eau. Retrouvez la palette végétale complète ci-après.

CONTACTS : urbanisme@ville-gignac.com

GIGNAC : CULTIVONS NOTRE VILLE ENSEMBLE - PERMIS DE VEGETALISER - PALETTE VÉGÉTALE

Cette sélection optimisée intègre la flore locale et méditerranéenne répondant à toutes les expositions et configurations urbaines de Gignac.

Zone d'implantation	Plante	Exposition	Rusticité / Arrosage	Conseils d'entretien simplifiés
1. EN FAÇADE (Grimpantes)	Bougainvillier	☀️☐ Plein soleil	❄️☐ Faible 💧 Faible	✂️☐ Taille : Annuelle (après floraison) 🛡️☐ Protection : Nécessaire (mur sud abrité uniquement)
1. EN FAÇADE (Grimpantes)	Bignone (Campsis radicans)	☀️☐ Plein soleil	❄️☐ Très bonne 💧 Très faible	✂️☐ Taille : De contrôle si besoin (vigoureuse) 🛡️☐ Protection : Aucune
1. EN FAÇADE (Grimpantes)	Rosier grimpant	☀️☐ Soleil / Mi-ombre	❄️☐ Très bonne 💧 Modéré	✂️☐ Taille : Annuelle (stimule la floraison) 🛡️☐ Protection : Aucune
1. EN FAÇADE (Grimpantes)	Jasmin étoilé (Trachelospermum jasminoides)	☀️☐ Soleil / Mi-ombre	❄️☐ Bonne 💧 Faible	✂️☐ Taille : De formation si nécessaire 🛡️☐ Protection : Légère possible en cas de fortes gelées
1. EN FAÇADE (Grimpantes)	Chèvrefeuille (Lonicera spp.)	☀️☐ Soleil / Mi-ombre	❄️☐ Très bonne 💧 Faible	✂️☐ Taille : Après floraison si nécessaire 🛡️☐ Protection : Aucune
1. EN FAÇADE (Grimpantes)	Clématite	☀️☐ Haut soleil / Pied ombre	❄️☐ Très bonne 💧 Modéré	✂️☐ Taille : Selon la variété 🛡️☐ Protection : Aucune
1. EN FAÇADE (Grimpantes)	Solanum jasminoides	☀️☐ Soleil / Mi-ombre	❄️☐ Moyenne 💧 Régulier	✂️☐ Taille : Annuelle (au printemps) 🛡️☐ Protection : Recommandée en hiver
1. EN FAÇADE (Grimpantes)	Vigne vierge (Parthenocissus)	☀️☐ Soleil / Mi-ombre	❄️☐ Excellente 💧 Très faible	✂️☐ Taille : De contrôle si nécessaire 🛡️☐ Protection : Aucune
1. EN FAÇADE (Grimpantes)	Glycine (Wisteria sinensis)	☀️☐ Soleil / Mi-ombre	❄️☐ Excellente 💧 Faible	✂️☐ Taille : Sévère en fin d'hiver (indispensable pour contenir la vigueur) 🛡️☐ Protection : Aucune
1. EN FAÇADE (Grimpantes)	Lierre d'Irlande (Hedera hibernica)	☁️☐ Ombre / Mi-ombre	❄️☐ Excellente 💧 Aucun	✂️☐ Taille : De contrôle régulier pour éviter l'invasion des gouttières 🛡️☐ Protection : Aucune
2. EN POT / BAC	Gaura lindheimeri	☀️☐ Plein soleil	❄️☐ Très bonne 💧 Modéré / Faible	✂️☐ Taille : Rabattage annuel (fin d'hiver) 🛡️☐ Protection : Aucune
2. EN POT / BAC	Santoline	☀️☐ Plein soleil	❄️☐ Très bonne 💧 Très faible	✂️☐ Taille : Annuelle (maintien de la forme boule) 🛡️☐ Protection : Aucune
2. EN POT / BAC	Sauge ornementale (Salvia spp.)	☀️☐ Plein soleil	❄️☐ Très bonne 💧 Faible	✂️☐ Taille : Après floraison 🛡️☐ Protection : Aucune
2. EN POT / BAC	Agapanthe	☀️☐ Soleil	❄️☐ Variable 💧 Modéré	✂️☐ Taille : Nettoyage des tiges de fleurs fanées 🛡️☐ Protection : Possible en bac lors des hivers rudes
2. EN POT / BAC	Verveine de Buenos Aires	☀️☐ Plein soleil	❄️☐ Moyenne 💧 Très faible	✂️☐ Taille : Légère en fin d'hiver 🛡️☐ Protection : Aucune
2. EN POT / BAC	Plumbago du Cap	☀️☐ Plein soleil	❄️☐ Faible / Moyenne 💧 Régulier	✂️☐ Taille : Après floraison 🛡️☐ Protection : Nécessaire en hiver (à rentrer ou emballer)
2. EN POT / BAC	Verveine rouge (Glandularia)	☀️☐ Plein soleil	❄️☐ Moyenne 💧 Faible / Modéré	✂️☐ Taille : Nettoyage des fleurs fanées en été 🛡️☐ Protection : Légère en pot lors des grands froids

2. EN POT / BAC	Lavande (Lavandula)	☀️☐ Plein soleil	✳️☐ Excellente 🕒 Très faible	✂️☐ Taille : Après floraison (ne jamais couper sur le vieux bois) 🛡️☐ Protection : Aucune
2. EN POT / BAC	Romarin (Salvia rosmarinus)	☀️☐ Plein soleil	✳️☐ Excellente 🕒 Très faible	✂️☐ Taille : Légère pour structurer la silhouette 🛡️☐ Protection : Aucune
2. EN POT / BAC	Valériane rouge (Centranthus ruber)	☀️☐ Plein soleil	✳️☐ Excellente 🕒 Très faible	✂️☐ Taille : Rabattre après la floraison de printemps 🛡️☐ Protection : Aucune
2. EN POT / BAC	Laurier-rose (Nerium oleander)	☀️☐ Plein soleil	✳️☐ Moyenne 🕒 Faible	✂️☐ Taille : Légère au printemps pour équilibrer la forme 🛡️☐ Protection : Recommandée en pot lors des gels inférieurs à -5°C
2. EN POT / BAC	Ciste (Cistus spp.)	☀️☐ Plein soleil	✳️☐ Très bonne 🕒 Très faible	✂️☐ Taille : Légère après floraison (pincer les jeunes pousses) 🛡️☐ Protection : Aucune
3. AU PIED DES ARBRES / TALUS	Iris germanica	☀️☐ Soleil / Mi-ombre	✳️☐ Excellente 🕒 Très faible	✂️☐ Taille : Nettoyage régulier des feuilles sèches 🛡️☐ Protection : Aucune
3. AU PIED DES ARBRES / TALUS	Thym rampant (Thymus serpyllum)	☀️☐ Plein soleil	✳️☐ Excellente 🕒 Aucun	✂️☐ Taille : Contrôle léger si expansion excessive 🛡️☐ Protection : Aucune
3. AU PIED DES ARBRES / TALUS	Sauge basse (Salvia nemorosa / microphylla)	☀️☐ Soleil / Mi-ombre	✳️☐ Très bonne 🕒 Faible	✂️☐ Taille : Rabattage après floraison 🛡️☐ Protection : Aucune
3. AU PIED DES ARBRES / TALUS	Gaura lindheimeri	☀️☐ Soleil	✳️☐ Très bonne 🕒 Très faible	✂️☐ Taille : Annuelle (fin d'hiver) 🛡️☐ Protection : Aucune
3. AU PIED DES ARBRES / TALUS	Stachys byzantina	☀️☐ Soleil / Mi-ombre	✳️☐ Excellente 🕒 Très faible	✂️☐ Taille : Nettoyage simple des feuilles sèches 🛡️☐ Protection : Aucune
3. AU PIED DES ARBRES / TALUS	Lavande (Lavandula)	☀️☐ Plein soleil	✳️☐ Excellente 🕒 Aucun	✂️☐ Taille : Taille de forme après la floraison estivale 🛡️☐ Protection : Aucune
3. AU PIED DES ARBRES / TALUS	Romarin rampant (Salvia rosmarinus 'Prostratus')	☀️☐ Plein soleil	✳️☐ Excellente 🕒 Aucun	✂️☐ Taille : Limiter le développement si nécessaire 🛡️☐ Protection : Aucune
3. AU PIED DES ARBRES / TALUS	Valériane rouge (Centranthus ruber)	☀️☐ Plein soleil	✳️☐ Excellente 🕒 Aucun	✂️☐ Taille : Rabattre court après floraison pour éviter les semis spontanés 🛡️☐ Protection : Aucune
3. AU PIED DES ARBRES / TALUS	Cheveux d'ange (Stipa tenuifolia)	☀️☐ Soleil / Mi-ombre	✳️☐ Excellente 🕒 Aucun	✂️☐ Taille : Peigner au printemps pour enlever les brins secs (ne pas raser) 🛡️☐ Protection : Aucune
3. AU PIED DES ARBRES / TALUS	Petite Pervenche (Vinca minor)	🌿☐ Ombre / Mi-ombre	✳️☐ Excellente 🕒 Faible	✂️☐ Taille : De contrôle si elle déborde de sa zone 🛡️☐ Protection : Aucune